



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 1^{er} août 2018
N°619

Communiqué conjoint de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances de la France et Giovanni Tria, ministre de l'Économie et des Finances de l'Italie

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, et **Giovanni Tria**, ministre de l'Économie et des Finances se sont rencontrés aujourd'hui à Rome pour discuter des questions économiques et financières bilatérales ainsi que de leurs priorités communes pour le travail de l'Union européenne dans leurs domaines respectifs.

Sur les questions européennes, ils ont convenu de la nécessaire amélioration du fonctionnement de l'Union économique et monétaire, dans la ligne de ce qui a été décidé entre les chefs d'Etat au sommet de la zone euro de juin. La zone euro doit être un espace de plus grande stabilité, de croissance et d'emplois pour tous ses citoyens. Les deux ministres soulignent qu'une coopération plus étroite entre leurs deux ministères et des échanges plus intenses et réguliers entre leurs équipes aideraient à progresser et à préparer les décisions en vue du sommet de la zone euro en décembre. Les ministres se sont mis d'accord sur la priorité à accorder à l'achèvement de l'union bancaire dans toutes ses composantes et à la création d'un budget de la zone euro afin d'assurer plus de stabilisation et plus de convergence au sein de la zone euro.

En outre, ils ont réitéré leur engagement d'adopter rapidement la proposition de la Commission européenne de taxe sur les services numériques d'ici la fin de l'année 2018 afin de traiter les défis posés par la fiscalité de l'économie numérique. Ils ont convenu de l'importance stratégique que cela revêtait pour les citoyens et que cela garantirait une plus grande équité et efficacité. Ils ont également convenu de redoubler leurs efforts pour assurer des progrès rapides sur le sujet important de l'harmonisation de l'assiette fiscale de l'impôt sur les sociétés en Europe, en adoptant rapidement la directive ACIS. Ceci renforcera la transparence, réduira les coûts de mise en conformité et simplifiera les formalités administratives pour les entreprises de toute l'Europe, en particulier les PME.

En ce qui concerne Les Chantiers de l'Atlantique et le travail entrepris par Naval Group et Fincantieri, les deux ministres ont réitéré leur engagement à mettre en œuvre la feuille de route de l'alliance de septembre 2017.

Sur la base des détails fournis récemment aux deux gouvernements sur le projet industriel de Fincantieri et Naval Group - dont ils saluent le travail important entrepris - les deux ministres, en accord avec le ministre italien du Développement économique et les ministres italien et français de la Défense, feront le point sur les progrès réalisés.

Contact presse

Ambassade de France à Rome : +39 06 68 60 12 03 / muriel.peretti@diplomatie.gouv.fr

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 / presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr